



Dans cette nouvelle lettre d'info, nous vous présentons quelques-unes des clés de la revitalisation du centre-ville de Lussac au travers de deux éléments majeurs : l'accompagnement des particuliers à la rénovation de l'habitat et la promotion en faveur de l'attractivité de Lussac. Vous y découvrirez les actions de mobilisation des propriétaires de logement ainsi que les outils de communication mis en oeuvre pour favoriser l'attractivité de notre commune ; invitant toute personne à s'installer dans notre coeur de ville et à contribuer au développement de la commune. Bonne lecture !

UNE COMMUNICATION AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain (PVD), la commune a souhaité mettre en lumière les projets majeurs entrepris pour l'avenir de Lussac. La mise en place de nouveaux outils de communication vise ainsi à informer les Lussacois, les visiteurs et les 8 000 véhicules journaliers traversant le centre-ville. Ces dispositifs attractifs implantés à des points stratégiques de Lussac témoignent de la dynamique locale et offrent aux lecteurs de multiples informations sur les projets en cours. L'objectif poursuivi est de maintenir et encourager l'attractivité de Lussac « village étape » sur la route des vacanciers.

LES BANDEROLES DE LA MAISON DE LA BICHE

Installées sur la façade de cet édifice en cours de transformation en Maison citoyenne, elles mettent en avant les usages futurs du lieu.



L'une présente une frise sur les étapes du projet, tandis que l'autre indique d'un côté, le quartier des Piniers en développement et, de l'autre, les services qui composeront la Maison citoyenne.



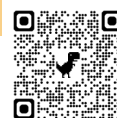
LES PANNEAUX D'ENTRÉES DE VILLE

Modernisés et repensés, ils accueillent résidents et voyageurs en mettant en avant les atouts du territoire, notamment les commerces, les services et les équipements offerts par la commune.



VIDÉO PROMOTIONNELLE DE LUSSAC

Un nouveau panneau numérique d'information a pris place sur la façade de la mairie. Venez y découvrir le film promotionnel de Lussac !



LE PANNEAU DU CHAMP DE FOIRE



Il retrace sur carte l'ensemble des projets de développement portés par la municipalité : le renouveau du quartier Les Piniers, la transformation de la Biche, le village associatif... et bien d'autres à découvrir de vos propres yeux !

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE LOGEMENTS VACANTS !

De nombreuses personnes sont en recherche de logements locatifs à Lussac et l'offre actuelle ne permet pas de répondre à la demande. Depuis 2010, la municipalité a instauré la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants afin de voir se réouvrir les volets fermés des habitations du centre-ville.

Votre bien est disponible à la location ?

Faites-le savoir en mairie 05 49 48 40 33 contact@lussac-les-chateaux.fr

Vous avez besoin de réaliser des travaux pour une mise en location de votre propriété ? Prenez contact avec France Renov' ou URBANIS.

En cœur de ville :

Urbanis

Agir pour un habitat digne et durable

URBANIS

06 61 00 25 47

viennne@urbanis.fr

Permanence en mairie un lundi
par mois de 14h à 17h

Hors du centre-ville :



Espace Conseil France Renov'

05 49 61 61 91

francerenov.vienne@solihha.fr

Permanence en mairie le 1er vendredi
de 9h à 12h tous les 2 mois

L'Etat et les collectivités locales ont mis en place des aides financières à l'attention des propriétaires et investisseurs mais aucun démarchage téléphonique n'est réalisé par leurs soins. **Soyez vigilants !**

ATTENTION
au démarchage
FRAUDULEUX

LES 8 BONNES RAISONS D'INVESTIR MAINTENANT DANS L'HABITAT ANCIEN

1. Un prix au m² relativement accessible >> environ 320 €/m²

2. Vous bénéficiez du soutien de l'Etat, du Département de la Vienne, de la CCVG et de la commune pouvant financer jusqu'à 70% du coût de vos travaux de rénovation*

3. Vous êtes gratuitement conseillé dans la définition de votre projet et accompagné dans le montage administratif de vos demandes d'aides par Urbanis ou SoliHa, opérateurs mandatés de la CCVG

4. Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt de 12 à 21% via le dispositif « Denormandie dans l'ancien »



5. Si vous réalisez des travaux de rénovation énergétique, vous pouvez être exonéré des dépenses d'équipement en faveur d'un gain énergétique, vous êtes exonéré à 100% pendant 3 ans de la part communale de la taxe foncière sur votre propriété bâtie.

6. Vous disposez d'un logement à proximité de tous les commerces, équipements et services de Lussac !

7. Vous êtes à 30 min de Poitiers (voiture, train, bus...) et à 2min à pied en pleine nature !

8. Tel le colibri de Pierre Rabhi, vous contribuez, à votre échelle, à la revitalisation et au dynamisme de Lussac pour le plaisir de tous !

**selon conditions*

LUSSAC SE PREPARE A DEMAIN !

Un quartier d'habitation se construit et des dispositifs accompagnent des propriétaires privés à la rénovation des logements anciens. **Vous souhaitez construire, investir, rénover ou vous installer à Lussac ?** Faites-vous connaître !



LA RÉNOVATION DE L'HABITAT, UN SUJET QUI NOUS CONCERNE TOUS

Pour revitaliser son centre-ville, Lussac-les-Châteaux a entrepris une politique très incitative en faveur de la rénovation de l'habitat ancien. Avec l'appui de l'Etat (ANAH) et du Conseil Départemental de la Vienne, la CC Vienne & Gartempe porte 2 dispositifs d'aide des propriétaires privés à la rénovation de leur logement : « Je Rénov' mon Logement de Demain » localisé dans le cœur de ville, ou France Renov', hors centre ville.



En mobilisant une enveloppe de 116 500€ sur 5 ans (2024-2028), en sus des aides de l'Etat, du Département et de la CCVG, la municipalité vise à accompagner chaque propriétaire, bailleur ou occupant, dans la rénovation de son logement.

Propriétaire bailleur ou investisseur : aide pouvant atteindre 70% du montant HT des travaux

Primo-accédant : une prime à l'achat jusqu'à 7000€

Propriétaire occupant aux revenus modestes : aide pouvant atteindre 100%

Financé par

